

Bourgogne, Yonne
Ravières
église paroissiale Saint-Pantaléon

2 statues : Saint Antoine ermite, saint Roch (?)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM89001923
Date de l'enquête initiale : 1974
Date(s) de rédaction : 1998
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : statue
Titres :

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Emplacement dans l'édifice : clocher, angles antérieurs gauche et droit

Historique

Période(s) principale(s) : 16e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : auteur inconnu

Description

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture
Éléments structurels, forme, fonctionnement : revers ébauché

Représentations :

figure ; saint Antoine, porc, chapelet, cloche, livre
figure ; ?, chapelet ; saint Roch

État de conservation

Mutilations : extrémité des doigts de saint Roch (?). Epaufrures. Lichens.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Liens web

- Dossier numérisé prochainement disponible : <https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/gtrudov/IM89001923.pdf>

Illustrations



Saint Roch (?) : trois-quarts droit.
Phot. Jean-Luc Duthu
IVR26_19748900816X



Saint Antoine ermite :
trois-quarts gauche.
Phot. Jean-Luc Duthu
IVR26_19748900817X

Dossiers liés

Édifice : église paroissiale Saint-Pantaléon (IA89000771) Bourgogne, Yonne, Ravières

Auteur(s) du dossier : Marie-Reine Charvolin, Claudine Hugonnet-Berger

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Saint Roch (?) : trois-quarts droit.

IVR26_19748900816X

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 1974

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Saint Antoine ermite : trois-quarts gauche.

IVR26_19748900817X

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

Date de prise de vue : 1974

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation